



Lettre type confirmant que le gouvernement provincial ou territorial a été consulté

<date>

À : Personne-ressource des affaires municipales
<Adresse du service des affaires municipales>

Objet : Consultation du gouvernement provincial ou territorial concernant une demande de financement au FMV : [Titre du projet], [Nom de la principale municipalité]

Madame [ou Monsieur],

<Nom de l'organisme du demandeur principal> présente une demande de financement au Fonds municipal vert (FMV) dans le cadre du projet mentionné ci-dessus.

Dans le cadre du processus de demande, le FMV exige que le demandeur principal fournisse la preuve qu'il a consulté le gouvernement provincial ou territorial relativement au projet pour lequel il demande une aide financière. Cette consultation vise à éviter les conflits possibles avec d'autres politiques et sources de financement provinciales ou territoriales. Les questions de réglementation ne sont pas examinées pour l'instant, mais elles seront abordées dans les clauses de l'accord de financement relatives à la conformité, advenant l'approbation de la demande de financement.

Nous vous faisons parvenir cette lettre en vue d'amorcer le processus de consultation requis. Veuillez lire la demande de financement ci-jointe et nous faire part dans les meilleurs délais de tout conflit possible avec le financement provincial ou territorial ou avec tout enjeu politique.

Si nous ne recevons aucune lettre de votre part dans les 90 jours, nous présumerons qu'il n'y a aucun conflit.

Veuillez agréer, Madame [ou Monsieur], l'expression de mes sentiments les meilleurs.

<Nom de la personne-ressource du demandeur principal>

p.j. :